

Coronavirus : « Un moratoire sur les épandages de pesticides près des habitations est une nécessité sanitaire et morale »

Le Monde : Publié le 18 avril 2020 à 05h00, mis à jour à 12h42

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/18/coronavirus-un-moratoire-sur-les-epandages-de-pesticides-pres-des-habitations-est-une-necessite-sanitaire-et-morale_6036986_3232.html

Le Covid-19 peut voyager sur des microparticules, dont celles de pesticides, affirment, dans une tribune au « Monde », le mouvement Nous voulons des coquelicots, opposé aux produits phytopharmaceutiques, et son président, Fabrice Nicolino. Une raison supplémentaire, selon eux, de décréter un moratoire sur leur épandage.

Il y a un mystère des pesticides, et il est bien gardé. Mais ce n'est pas un mystère pour qui sait dépouiller des centaines de textes dispersés aux quatre vents que personne ne trouve intérêt à rassembler. Les pesticides de l'agriculture industrielle jouent-ils un rôle important dans la propagation du coronavirus ? Tristement, mais certainement, la réponse est oui.

Il faut commencer par le commencement. Les particules fines contenues dans l'air que les Français respirent affaiblissent les défenses immunitaires, aggravent la situation des insuffisants respiratoires, des malades cardiaques, et tuent. En France, la pollution de l'air – et au tout premier rang les particules fines – conduit à la mort 48 000 personnes par an, selon l'étude de Santé publique France de 2016.

Or il apparaît que la terrible pandémie due au coronavirus peut être aggravée, notamment par propagation, au travers de nuages de particules fines. Ces dernières sont souvent connues sous leur acronyme anglais PM10 et PM2,5 – initiales qui signifient « particulate matter » – en fonction de leur diamètre. Les PM10 mesurent 10 micromètres, soit 10 millièmes de mètre – et les PM2,5 quatre fois moins que les PM10. Plus ces particules sont fines, plus elles sont transportées par le vent et plus longtemps elles restent dans l'atmosphère.

Une étude chinoise de 2003 a montré que la pollution de l'air rendait le SRAS bien plus léthal. On doit y ajouter deux travaux récents – une publication italienne et une autre américaine – qui montrent des liens puissants entre la concentration de particules fines dans l'air et la propagation du coronavirus. Ou son aggravation. Par ailleurs, 11 chercheurs américains, dont 4 des fameux Centers for Disease Control and Prevention, ont signé, en mars, un article sur la possible diffusion aérienne du virus. Que contiennent ces particules fines ? Entre autres, la trace des activités humaines : cuisine et chauffage, transports, rejets industriels, mais sans oublier l'agriculture. Autant de véhicules pour le coronavirus.

Dérive et vaporisation

Tous les spécialistes de la question savent que deux phénomènes interviennent, qui se conjuguent. Le premier s'appelle dérive, et le second vaporisation. Dans l'exemple des pesticides, des microgouttelettes, de la taille des particules fines, sont poussées par le vent, loin de leur cible première. Et une partie notable devient une vapeur si légère qu'elle est reprise par les nuages et transportée jusque dans le cœur des villes, ce qu'attestent d'innombrables enquêtes officielles. Dans certains cas extrêmes, plus de 90 % du produit n'atteint pas sa cible. Les scientifiques de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) ont, de leur côté, constaté des pertes de 15 % à 40 % dans les traitements sur la vigne. La moyenne généralement retenue est comprise entre 30 % et 50 %. Qu'en est-il alors des nanoparticules, massivement utilisées par l'industrie des pesticides dans la discrétion la plus totale ? A cette échelle 1 000 fois plus petite que celle des particules fines, plus aucune barrière biologique, pas même celle des cellules, ne demeure intacte.

On s'étonnera moins, dans ces conditions, de l'appel publié en ligne de scientifiques menés par la directrice de recherche Inserm Isabella Annesi-Maesano, pour lesquels « le printemps est la période d'épandage agricole,

grand pourvoyeur de particules fines. En effet, lors des épandages, le gaz ammoniac (NH₃) va, en passant dans l'atmosphère, réagir avec les oxydes d'azote (NO_x) pour former des particules de nitrate d'ammonium et de sulfate d'ammonium ». Fort logiquement, ces chercheurs appellent « les préfets à prendre des mesures urgentes visant à limiter drastiquement les émissions liées aux épandages agricoles (restriction, technique d'enfouissement de l'engrais) afin de tout mettre en œuvre pour limiter la propagation du virus ».

Certes, on parle là d'engrais, mais les pesticides jouent très exactement le même rôle, ce que personne pour le moment ne dit. Personne, sauf l'Inrae, une nouvelle fois, qui note explicitement, dans des documents officiels datant de l'été 2019 : « Les activités agricoles sont responsables de 28 % des émissions françaises de particules de diamètre inférieur à 10 micromètres, comme les composés azotés ou les pesticides. » Et le texte ajoute que l'agriculture émet plus de particules fines que l'ensemble des transports, d'un côté, et les activités industrielles, de l'autre.

Les mots de l'Inrae sont décisifs, car ils montrent précisément que les pesticides, tout comme les engrais et les lisiers, sont des particules fines.

Double peine

Toutes ces pratiques agricoles forment des nuées qui se combinent avec d'autres venues des villes pour former de vastes ensembles de pollution de l'air. C'est exactement ce qui s'est passé fin mars en Bretagne, avec un sévère épisode de particules fines circulant de Brest à Saint-Malo.

Dans ces conditions, que fait le gouvernement ? Rien. Pour de nombreuses raisons politiques et historiques, l'agriculture industrielle semble intouchable. Ainsi que son plus illustre représentant, la FNSEA. D'un côté, les discours officiels affirment que la santé publique prime. Et de l'autre, on confine de nombreuses familles avec enfants tout près d'épandages de lisier, d'engrais azotés et de pesticides. Ce qu'on doit appeler une double peine.

Pis. On se souvient comment, début janvier 2020, l'éléphant a accouché d'une souris. A la suite d'arrêtés antipesticides pris par des maires, dont celui de Langouët, Daniel Cueff, nos autorités ont alors imposé des zones de non-traitement (ZNT) de pesticides, dont la plupart s'arrêtaient à cinq mètres des habitations. Une distance qui paraissait une simple plaisanterie, de très mauvais goût.

Mais c'était encore trop pour la FNSEA, qui n'a cessé de réclamer un assouplissement du dispositif, et l'a obtenu. Le 30 mars, en effet, le ministère de l'agriculture a accordé une dérogation, faisant passer la ZNT de cinq à trois mètres dans les départements où une « concertation aura été lancée ».

Nous en sommes là. De solides éléments scientifiques nous assurent que les particules fines aggravent la pandémie en cours. L'Inrae, institut public, constate que l'agriculture industrielle produit près de 30 % des particules fines. Et l'on décide de faire un cadeau de plus à la FNSEA.

Cadeau de trop ? M. Macron, qui vient d'en appeler, dans son discours du 13 avril, à la Révolution française et au Conseil national de la résistance, a-t-il bien besoin d'un procès retentissant pour mise en danger de la vie d'autrui ? Responsables en ces temps de drame, nous ne le souhaitons pas. Alors, il faut changer de cap et rappeler, par exemple à Didier Guillaume, ministre de l'agriculture, qu'il n'est pas au service d'un lobby, mais de la société tout entière. Conscients de défendre l'intérêt général et la santé publique, nous demandons l'ouverture d'une enquête indépendante, sous la conduite de l'Inserm et avec contrôle parlementaire. Et dans l'attente de ses résultats, un moratoire sur les épandages de pesticides près des habitations est une nécessité sanitaire et morale.

Fabrice Nicolino est président du mouvement Nous voulons des coquelicots. François de Beaulieu, Mathieu Chastagnol, Françoise Fontaine, Eric Feraille, Marianne Frisch, Franck Laval, Emmanuelle Mercier et Franck-Olivier Torro sont membres du mouvement.